

Image not found or type unknown



Conservation des logs et adresses IP

Par **Voulezvousuncafe**, le **09/09/2014** à **17:54**

Bonjour,

Suite à l'article de Maître Anthony BEM : <http://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/obligation-communication-donnees-connexion-comptes-15706.htm>

Une cliente LCL a obtenu auprès de cette banque l'historique des logs d'accès de son compte en ligne + adresse IP considérés par le TGI comme données personnelles. Cela suppose que LCL conservait donc ces données.

En cherchant un peu, on trouve plusieurs pages Internet précisant l'obligation pour les FAI et, je crois, les agences Télécom de conserver ces données pendant 1 an. Cependant, sauf erreur et c'est là ma question, rien concernant les Banques et leur site d'accès en ligne...

Pourquoi dans ce cas là les Banques conserveraient elles ces données impliquant déclaration CNIL, déclaration Clientèle et mise en place d'infrastructure +/- compliquée et onéreuse... Dans l'absolu, il n'est pas possible de communiquer une données qui n'est pas conservée...

Merci de vos réponses
Cordialement